



Méthodes et débats

Les dialectes arabes modernes : état et nouvelles perspectives pour la classification géo-sociologique

Mohamed Embarki

Praxiling UMR 5267 CNRS-Montpellier III

Résumé

La classification géographique et/ou sociologique des dialectes arabes modernes s'appuie, entre autres, sur certaines unités phonologiques qui, confrontées à une comparaison très minutieuse, ne s'avèrent pas fortement discriminantes. Les mêmes unités se retrouvent dans les parlers de plusieurs régions et variétés sociologiques à la fois en synchronie et en diachronie. Ont été revisitées plusieurs unités consonantiques et vocaliques dans diverses variétés linguistiques arabes (protoarabe, dialectes arabes anciens, arabe classique, arabe moyen, arabe moderne et dialectes arabes modernes). Devant cette extrême variabilité, la présente étude discute d'une part les éléments qui permettent de déceler dans les unités phonologiques celles produites par des développements parallèles *vs* celles qui sont le fruit des mécanismes de diffusion *vs* celles issues d'un processus d'héritage. L'hypothèse défendue dans cette étude est que certaines unités phonologiques, considérées comme discriminantes, sont le résultat soit d'un long héritage passé de l'arabe ancien aux dialectes arabes modernes, soit d'un processus de diffusion ample qui s'était développé à une époque très lointaine. D'autre part, elle verse dans le champ de la dialectologie arabe, à des fins de classification, des indices acoustiques fins dépendant de deux phénomènes différents, la coarticulation et la prosodie.

Mots-clés

Arabe classique et moderne, dialectes anciens et modernes, classification géo-sociologique, phonétisme arabe, héritage, diffusion, innovation, coarticulation, prosodie.

Introduction

Les nombreux volumes de grammaire et de lexicographie de la période classique témoignent de l'intérêt certain qu'avaient accordé les grammairiens anciens à la langue arabe. L'examen attentif des mêmes sources traduit un intérêt implicite pour les dialectes arabes, lequel intérêt est ambivalent car balançant entre sublimation et rejet. En témoigne l'approche méthodologique qu'ils avaient majoritairement adoptée dans leur entreprise de standardisation de la langue arabe. En effet, trois critères opératoires prévalaient pour

l'évaluation des traits linguistiques : 1) arabe éloquent à imiter, 2) acceptable mais ne peut servir de modèle, et 3) incorrect à éviter et à condamner. Leur conception de ce que doit être *al-'arabiyya* s'est traduite par l'élévation au rang de modèle des caractéristiques linguistiques dialectales présentes dans la koinè poétique pré-islamique, une certaine tolérance à l'égard de traits proprement bédouins et un rejet quasi systématique de traits citadins¹.

La formidable effervescence de cette époque a focalisé l'intérêt sur les seuls traits linguistiques de la *fushā*, les dialectes arabes anciens ne retenaient plus l'attention des chercheurs. Pendant plus d'un millénaire, ces dialectes étaient retombés dans l'oubli, et il a fallu attendre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle pour assister, dans la foulée de la grammaire comparée du sémitique, à des études de dialectologie arabe. Durant le millénaire qui sépare les deux mouvements – celui des grammairiens anciens et celui de la dialectologie moderne – l'espace géographique arabophone s'est largement étendu.

Avec la profonde mutation démographique et sociale qu'ont connue les pays arabes au cours du XX^e siècle, ont éclos d'importants centres urbains, zones par excellence de contacts de langues. Ces grands centres ont exercé une influence non négligeable sur l'émergence de nouvelles koinès².

L'objectif central de cette étude est d'amener dans le champ de la dialectologie arabe et dans l'entreprise de classification des dialectes arabes modernes des objets linguistiques non encore explorés, car trop spécifiques ou confinés aux études phonétiques expérimentales. Pour ce faire, une revue bibliographique des principales caractéristiques phonologiques de plusieurs formes et variétés linguistiques arabes sera effectuée, en commençant par la forme reconstituée, le protoarabe, les dialectes arabes anciens³, l'arabe classique, l'arabe moyen, l'arabe moderne et les dialectes arabes modernes. La revue bibliographique permettra d'éclairer les mécanismes de transmission, d'influence et d'évolution qui sous-tendent les traits phonologiques entre les différentes formes arabes. Toutefois, il est à préciser que notre compétence dans le domaine de la linguistique historique est faible. L'élucidation des mécanismes susmentionnés sera limitée au domaine phonologique en étudiant la

¹ Voir F.C. Corriente, « From old Arabic to classical Arabic through the pre-Islamic koiné: some notes on the native grammarians », *Journal of Semitic Studies*, XXI (1976), p. 63.

² C. Miller, E. Al Wer, D. Caubet et J. Watson (éds.), *Arabic in the City: Issues in Dialect Contact and Language Variation*, Londres, Routledge (« Arabic Linguistic Series »), 2007.

³ La définition de 'dialectes anciens' peut s'avérer controversée, je renvoie ici au travail de C. Rabin, *Ancient West-Arabian*, Londres, Taylor's Foreign Press, 1951 ; à la définition de J. Owens, *A Linguistic History of Arabic*, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 4 et 11-12, et à la note 1, p. 4 où Owens discute la définition qu'en donne M.C. MacDonald, « Reflections on the linguistic map of Pre-Islamic Arabia », *Arabian Archaeology and Epigraphy*, XI (2000), pp. 28-79.

question des liens existant entre les dialectes arabes anciens et l'arabe classique, entre l'arabe classique et les dialectes modernes, entre les dialectes arabes anciens et modernes. Cette question constitue la problématique centrale du travail d'Owens⁴, cependant la perspective et les objectifs en sont relativement différents. La perspective d'Owens prend comme point de départ la diversité des dialectes arabes modernes en vue de la compréhension du fonctionnement de formes d'arabe plus anciennes via un système complexe de «lois», essentiellement morphologiques. Le recours aux formes reconstruites bien qu'occasionnel dans notre cas est légitimé par le besoin d'expliquer la diversité actuelle des dialectes modernes et la comprendre.

1. L'évolution du phonétisme arabe

Les recherches sur les protolangues peuvent donner un éclairage intéressant facilitant notre compréhension de l'évolution des dialectes arabes modernes. La classification des langues afroasiatiques au cours du XX^e siècle témoigne du rôle fondamental joué par les éléments linguistiques, de niveau phonologique, morphologique ou lexical, dans l'architecture de ce phylum⁵. La classification des langues sémitiques est faite également sur des bases linguistiques similaires. Il se dégage de certaines études que l'arabe tient une place particulière dans le phylum sémitique en raison du maintien d'un nombre important de consonnes dentales, à tel point que certains chercheurs affirment que l'arabe est la forme la plus archaïque qui pourrait nous rapprocher du proto-sémitique⁶. Or, d'après Corriente⁷, le phonétisme de l'arabe a beaucoup évolué. Cette évolution serait masquée par une tendance relative dans les études linguistiques et dialectologiques arabes à attribuer aux graphèmes arabes des valeurs phonétiques absolues et immuables. Toutefois, l'utilisation des graphèmes dans les descriptions phonétiques ne présente pas que des inconvénients,

⁴ J. Owens, *ibid.*

⁵ Voir C. Ehret, «Reconstructing Proto-Afroasiatic (Proto-Afrasian). Vowels, Tone, Consonants, and Vocabulary», *Linguistics*, 126 (1995); J.H. Greenberg, *Studies in African linguistic classification*, New Haven, Compass, 1955; H. Fleming, «Omotic as branch of Afroasiatic», *Studies in African Linguistics*, supp. V (1974), pp. 81-94; R. Hetzron, «The limits of Cushitic», *Sprache und Geschichte in Afrika*, II (1980), pp. 7-126; M. Cohen, «Les langues chamito-sémitiques», *Les langues du monde par un groupe de linguistes*, sous la direction d'Antoine Meillet et Marcel Cohen, Paris, Champion, 1924, pp. 81-151, hors-texte, planche 2, B; C.F. Voegelin et F.M. Voegelin, *Classification and index of the world's languages*, New York, Elsevier, 1977.

⁶ Pour une synthèse, voir K. Petráček, «Le système de l'arabe dans une perspective diachronique», *Arabica*, XXVIII/2-3 (1981), pp. 162-177.

⁷ F.C. Corriente, *ibid.*, pp. 76.

elle rend possible la comparaison d'au moins deux états de la langue, l'arabe classique⁸ et l'arabe moderne. Une appréciation attentive des descriptions phonétiques de quatre consonnes par les grammairiens anciens et/ou par des linguistes contemporains nous montre que le passage de l'arabe classique à l'arabe moderne n'est pas une stricte itération de système phonologique.

Deux des quatre consonnes qui nous intéressent partagent plusieurs propriétés sensori-motrices (articulatoires et acoustiques), il s'agit des sibilantes *šin* (س) et *šīn* (ش). Les descriptions de ces deux consonnes par les grammairiens anciens (cf. al-Ḥalīl⁹ (m. 786) auteur de *Kitāb al-ʿAyn*, Sibawayhi¹⁰ (m. 793) dans *al-Kitāb*, al-Rāzī¹¹ (m. 934) dans *Kitāb al-Zīna fī l-kalimāt al-islāmīyya l-ʿarabīyya*, al-Azharī (895-980) dans *Tahdīb al-luġa*, al-Sīrāfī (893-979) dans *Šarḥ al-Kitāb*, Ibn Ğinnī (m. 1002) dans *al-Ḥaṣāʾiṣ*, Avicenne (m. 1037) dans *Risāla*) ne correspondent pas aux /s/ et /š/ que nous connaissons en arabe moderne, mais plutôt à /ʃ/ et /ʃl/. L'hypothèse d'une articulation plus postérieure de ces deux consonnes jaillit clairement de la comparaison de vocables de plusieurs langues sémitiques (Beeston¹², Fraenkel¹³, Cantineau¹⁴, Faber¹⁵, Cowan¹⁶,

⁸ Voir la définition de ce terme par J. Owens, *A Linguistic History of Arabic*, 2006, p. 5 et pp. 85-101.

⁹ Voir A. Roman, « Les zones d'articulation de la koinè arabe d'après l'enseignement d'al-Ḥalīl », *Arabica*, XXIV/1 (1977), pp. 58-65.

¹⁰ (ش) *wa-min wasaʿ al-lisān baynahu wa-bayna wasaʿ al-ḥanak al-a'lā maḥraġ al-ġīm wa-l-šin wa-l-yāʾ* (« du milieu de la langue, entre celle-ci et le milieu du palais, est la place d'articulation de *ġīm*, *šin* et *yāʾ* »)

(س) *wa-mimmā bayna ʿarāf al-lisān wa-fuwayqa al-tanāyā, maḥraġ al-zāy wa-l-sin wa-l-šād* (« de la pointe de la langue et un peu au-dessus des incisives se trouve le point d'articulation de *zāy*, *sin* et *šād* »).

¹¹ G. Vajda, « Les lettres et les sons de la langue arabe d'après Abū Ḥatim al-Rāzī », *Arabica*, VIII/2 (1960), pp. 113-130.

¹² Voir A.F.L. Beeston, « Arabian sibilants », *JSS*, VII (1962), pp. 222-233; A. Murtonen, « The Semitic sibilants », *JSS*, XI (1966), pp. 135-150.

¹³ S. Fraenkel, *Die aramäischen Fremdwörter im Arabischen*, Leyde, Hildesheim, 1886 (réimp. 1962).

¹⁴ J. Cantineau dans *Le dialecte arabe de Palmyre*, Beyrouth, Institut français de Damas, 1934 constate en effet que, face au */s/ du protosémitique, [mšgd'/msgd'] du nabatéen, correspond [mašġid] de l'arabe moderne; face à */š/ du protosémitique, [nšʕ'/nšʕ'] du nabatéen, correspond [naʃ] de l'arabe moderne, face à /ʃl/ du protosémitique, [šrfyʷ/srfyʷ] du nabatéen, correspond [šaraf] de l'arabe moderne.

¹⁵ A. Faber, « Semitic sibilants in an Afro-asiatic context », *JSS*, XXIX (1984), pp. 189-224.

¹⁶ Le mot /salām/ a comme équivalent en hébreu /šalōm/, accadien /šalāmu/, syriaque /šālāmā/, éthiopien /salām/, protosémitique */šalām/; le mot /lisān/ a comme équivalent en hébreu /lāšōn/, accadien /lišānu/, syriaque /leššānā/, éthiopien /lesān/ et protoarabe */lisān/; le mot /nās/ a comme équivalent en hébreu /enōš/, araméen /nāšā/, protoarabe */nās/, dans W. Cowan, « Arabic evidence for proto-Semitic */awal/ and */ol/ », *Language*, XXXVI/1 (1960), pp. 60-62.

McDonald¹⁷, Murtonen¹⁸) ou de processus d'emprunt à l'arabe par les langues latines (Latham¹⁹).

À l'instar de (س) et de (ش), un troisième graphème peut témoigner de l'évolution du système phonologique de l'arabe. L'actuel *dād* (ض) de l'arabe moderne avait sans aucun doute un ancêtre protoarabe latéral²⁰, transcrit /d̪/. Si l'évolution de son articulation en arabe moderne et dans les dialectes arabes modernes, bédouins et urbains, ne fait aucun doute, le chemin emprunté par cette évolution ne fait cependant pas l'unanimité parmi les chercheurs (cf. Corriente²¹, Al Wer²²). Le quatrième graphème pouvant soutenir l'évolution du phonétisme arabe est *ǧīm* (ج), qui est post-alvéolaire /ǧ/ en arabe moderne. Chez les grammairiens anciens, cette consonne est réunie avec la sibilante *šīm* (ش) et la latérale *dād* (ض) dans un groupe qui vient juste après *qāf* (ق) et *kāf* (ك). *ǧīm* (ج) correspond donc par la description qu'en donne Sibawayhi à une articulation médio, voire post-palatale, et aurait connu selon toute vraisemblance l'évolution suivante */g/>/j/>/ǧ/²³.

Ce que les graphèmes permettent pour les consonnes, ils ne le permettent pas de manière indiscutable pour les voyelles. La raison principale est le caractère consonantique de l'abécédaire arabe. Néanmoins, une des pistes a été explorée par quelques chercheurs, notamment par Cowan²⁴ et Rabin²⁵. Les deux auteurs ont exploré une voie nouvelle en dialectologie, en comparant les dialectes, non pas à l'arabe classique, mais à une forme plus ancienne, comme le protoarabe et le protosémitique. S'appuyant sur des correspondances entre les dialectes arabes d'Asie centrale et l'arabe classique, Cowan constate que là où les dialectes asiatiques ont un /ō/, comme dans les mots [ǧō'ōn], [kitōb], [ramōd], [mōt], [šālō] et [ʾašō], l'arabe classique oppose la voyelle /ā/. L'hypothèse soutenue ici est que le protoarabe avait le phonème */ō/, dérivé lui-même

¹⁷ M.V. McDonald, « The order and phonetic value of Arabic sibilants in the abjad », *JSS*, XIX (1974), pp. 36-46.

¹⁸ A. Murtonen, *ibid.*, p. 140.

¹⁹ J.D. Latham, « Arabic into Medieval Latin », *JSS*, XVII (1972), pp. 30-67.

²⁰ Voir J. Cantineau, *Étude de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960; F.C. Corriente, « "D-L" doublets in classical Arabic as evidence of the process of de-lateralisation of "dad" and development of its standard reflex », *JSS*, XXIII (1978), pp. 50-55; C.A. Ferguson, « The Arabic koine », *Language*, XXXV/4 (1959), pp. 616-630.

²¹ F.C. Corriente, *ibid.*

²² E. Al Wer, « Variability reproduced: A variationist view of the [ð]/[d̪] opposition in modern Arabic dialects », K. Versteegh, M. Haak et R. de Jong (éds.), *Approaches to Arabic Dialectology*, Amsterdam, Brill Academic Publishers, 2003, pp. 21-31.

²³ Voir M.V. McDonald, *ibid.*

²⁴ Voir W. Cowan, *ibid.*; C.H. Toy, « The Semitic vowel a », *The American Journal of Philology*, II/8 (1881), pp. 446-457.

²⁵ C. Rabin, *Ancient West-Arabian*.

d'un phonème similaire en protosémitique, et partant un système vocalique dans les deux protolangues plus dense que ce qui est présenté habituellement, i.e. trois voyelles brèves */i, u, a/²⁶ et trois correspondantes longues */ī, ū, ā/. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que le travail fait antérieurement par Rabin sur l'*Ancient west-Arabian* cite les deux derniers lexèmes ([ʃālō] et [ʾaṣō]). L'origine araméenne ne doit pas être négligée, des sources bibliographiques penchent pour une influence du /ō/ araméen sur l'arabe syrien */ā/ > /ō/²⁷.

La densité du système vocalique du protoarabe est défendue dans le travail susmentionné de Rabin qui a reconstruit le phonème */ē/. Ces éléments permettent à Cowan, comme à Rabin, d'affirmer que le système vocalique du sémitique primitif, comme celui du protoarabe, était composé non pas de six voyelles mais de huit, trois brèves */i, u, a/ et cinq longues */ī, ū, ē, ō, ā/. Des points de vue aussi bien qualitatif (timbres vocaliques) que quantitatif (leur nombre), le système vocalique du protosémitique serait plus proche de celui des dialectes arabes modernes d'Orient que du système vocalique de l'arabe classique²⁸. La thèse d'un système vocalique plus dense en protosémitique est défendue également par Ehret qui montre que le proto-afroasiatique possédait cinq timbres vocaliques enrichis par des oppositions de quantité. Les cinq timbres se seraient contractés dans certaines branches du phylum comme le proto-berbère, le proto-égyptien et le protosémitique²⁹. Des indices tirés de transcription de noms montrent que les diphtongues du protosémitique */ay/ et */aw/ ont évolué dans les langues de la branche sémitique occidentale respectivement en /ē/ et /ō/, et ce à une époque plutôt ancienne, environ 700 ans avant notre ère³⁰.

2. La typologie des dialectes arabes modernes

Corriente indique que les traités de grammaire arabe des premiers siècles contiennent des exemples fréquents d'alternation allomorphique, relevés dans les dialectes anciens mais néanmoins bannis de l'arabe classique, traits qui font leur apparition dans les dialectes arabes modernes, preuve de leur continue existence³¹. L'Arabie pré-islamique connaissait vraisemblablement plusieurs chaînons, voire familles, de langues à la fois indépendants de l'arabe et

²⁶ J. Owens (*ibid.*, pp. 51-67) discute longuement le contraste fonctionnel en arabe ancien entre les deux voyelles brèves /i/ vs /u/.

²⁷ W. Arnold et P. Behnstedt, *Arabisch-Armäische Sprachbeziehungen in Qalamun (Syrien)*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1992, pp. 65-7.

²⁸ W. Cowan, *ibid.*, p. 62.

²⁹ Voir C. Ehret, *ibid.*

³⁰ Voir W. Cowan, *ibid.*, p. 61; I. Young, «The diphtongue “*ay” in Edomite», *JSS*, XXXVII/1 (1992), p. 27.

³¹ F.C. Corriente, 1976, *ibid.*, p. 85.

partageant quelques traits linguistiques phonologiques et morphologiques. La subsistance de ces traits phonologiques et morphologiques anciens dans certains parlers arabiques modernes (*cf.* Beeston³²) serait un discriminant intéressant à explorer dans la classification desdits parlers. Le cas exposé par Ingham³³ d'Al Murra et de 'Ajman, deux tribus de l'est et du sud de l'Arabie vivant actuellement sur des territoires voisins, permet de montrer qu'une origine géographique commune est souvent reflétée dans un dialecte uniforme. Ainsi les similarités linguistiques entre ces deux dialectes bédouins ne peuvent pas s'expliquer par leur localisation actuelle, mais par leur origine géographique commune, en l'occurrence le sud-ouest de l'Arabie, de la région de Najran, aux frontières nord du Yémen. Quelque localisé qu'il soit, l'exemple présenté par Ingham soulève néanmoins des questions épineuses en dialectologie arabe : devant l'extrême variabilité des unités phonologiques dans les dialectes modernes, sur quelles bases déceler l'héritage *vs* la diffusion *vs* l'innovation ? Comment distinguer dans les unités phonologiques celles produites par des développements parallèles *vs* celles qui sont le fruit des mécanismes de diffusion *vs* celles issues d'un processus d'héritage ?

La typologie qui recueille l'adhésion de plusieurs chercheurs classe les parlers arabes modernes en cinq grandes aires dialectales, de l'Est à l'Ouest : 1) les dialectes de la péninsule arabique, 2) les dialectes mésopotamiens, 3) les dialectes levantins, 4) les dialectes égyptiens, et 5) les dialectes maghrébins³⁴. Cette classification recouvre au niveau de chaque région un ensemble de subdivisions, lesquelles supportent à leur tour une foule de divisions à l'échelle locale. On ne peut dénier au découpage de Versteegh la cohérence géographique manifeste. Cependant, un certain nombre de traits phonologiques comme de leur variation semblent transcender les frontières régionales et échapper de fait à cette entreprise de typologie. Une question subsidiaire se pose alors : quelle place dans le travail de classification doit-on accorder à ce triple processus, i.e. héritage *vs* diffusion *vs* innovation ?

La classification en aires géographiques est relativement récente par rapport à d'autres classifications, comme la classification sociologique. En effet, linguistes et autres observateurs de l'aire arabophone ont montré depuis longtemps que la plus petite localité comme la région la plus étendue sont traversées par une division entre 'arab (nomades) *vs* ḥaḍar (sédentaires). Le terme ḥaḍar correspond à une population sédentaire, de type citadin ou villageois ; quant à 'arab, il englobe des populations nomades et semi-nomades. Ce qui porte le nombre d'entités dialectales à trois : 1) parlers bédouins

³² A.F.L. Beeston, « Languages of the pre-islamic Arabia », *Arabica*, XXVIII (1981), pp. 178-186.

³³ B. Ingham, « Notes on the dialect of the Al Murra of eastern and southern Arabia », *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, 49/2 (1986), pp. 271-291.

³⁴ K. Versteegh, *The Arabic language*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 1997.

nomades, 2) parlars bédouins sédentaires, et 3) parlars citadins. D'autres distinctions sociologiques pertinentes n'ont pas été retenues ici, comme la division citadin *vs* urbain *vs* rural³⁵. Car le but n'est pas d'être exhaustif sur les modèles, mais de permettre au lecteur de comprendre que différents types de divisions se croisent. Par exemple, à la différence de la division en aires géographiques, le découpage sociologique (en deux, en trois ou en quatre catégories) offre l'avantage de la transversalité. Aussi, les traits linguistiques ne sont-ils plus considérés comme coextensifs aux frontières régionales, mais plutôt comme appartenant à une koinè dont les limites géographiques épousent celles de l'aire arabophone. Cohen³⁶ s'était déjà posé la question de l'existence d'une koinè citadine unificatrice qu'il voit non comme un point de départ – en raison des multiples contre-exemples – mais plutôt comme un aboutissement, i.e. les parlars citadins, novateurs qu'ils sont, convergeraient tous vers un parler standard aux propriétés linguistiques communes à toutes les grandes cités du Monde arabe. L'émergence de zones urbaines s'accompagne de formes linguistiques aux origines diverses, citadines, urbaines, bédouines sédentaires ou nomades³⁷. Légitimées par des prestiges d'ordre différent, ces zones urbaines développent des dynamiques linguistiques caractérisées par l'homogénéisation/différenciation et des processus de standardisation. Dès lors, il est permis de s'interroger sur la résistance d'un trait phonologique – qu'il soit bédouin sédentaire, bédouin nomade ou citadin – à la force centrifuge des centres urbains par le biais des processus qu'ils mobilisent, comme l'accommodation linguistique et le nivellement dialectal, et de la forte pression du caractère prestigieux de leur parler local³⁸. Si de telles variations sont

³⁵ L. Messaoudi, «Le parler ancien de Rabat face à l'urbanisation linguistique», dans A. Youssi, F. Benjelloun, M. Dahbi et Z. Iraqui-Sinaceur (éds.), *Aspects of the Dialects of Arabic Today, Proceedings of the 4th Conference of AIDA, Marrakech, April 1-4, 2000*, Rabat, Amapatriel, 2002, pp. 223-233.

³⁶ D. Cohen, *Études de linguistique sémitique et arabe*, La Haye-Paris, Mouton, 1970.

³⁷ Cf. l'ouvrage collectif dirigé C. Miller, E. Al Wer, D. Caubet et J. Watson, *Arabic in the City*, où plusieurs zones linguistiques sont représentées.

³⁸ Plusieurs titres ont été consacrés au prestige affecté à une variété de langue, comme nous ne pouvons les citer tous, nous donnerons ici quelques sources qui nous paraissent intéressantes sur cette question : voir (1) l'enquête minutieuse réalisée par H. Blanc, *Communal dialects in Baghdad*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1964 ; (2) le travail comparatif réalisé par H. Abdel Jawad, «Cross-dialectal variation in Arabic: Competing prestigious forms», *Language in Society*, XVI (1987), pp. 356-368, qui compare trois centres urbains dans trois pays différents dont Bagdad en s'appuyant sur les résultats de Blanc ; (3) C. Holes, «Community, dialect and urbanization in the Arabic-speaking Middle-East», *BSOAS*, 58/2 (1995), pp. 270-287, qui s'est intéressé également à trois centres urbains, mais pour des raisons totalement différentes de celles d'Abdel Jawad. Il a choisi Manama (Bahreïn) pour l'opposition entre Sunnites bédouins et les Bahârna, shiites locaux ; Amman (Jordanie) pour l'opposition entre citadins et ceux dont les origines sont paysannes ; Bagdad pour les divisions entre musulmans, chrétiens et juifs ; l'enquête minutieuse réalisée par M.H. Amara et B. Spolsky, «The construction of identity in a divided Palestinian village: Sociolinguistic evidence», dans *Language and identity in the Middle*

concevables à des points très distants géographiquement, comme Sanaa, Amman, Le Caire ou Casablanca, au particularisme sociologique indéniable, la classification géographique et sociologique, reposant essentiellement sur des unités phonologiques perméables au contexte, devient extrêmement délicate.

Tenant compte de ces éléments, il n'est pas aisé de constater la fragilité de certains aspects phonologiques considérés comme suffisamment saillants et caractéristiques d'une localité, d'un pays ou d'une région, que ce soit au niveau géographique ou sociologique. La lecture attentive d'environ une centaine de contributions sur les dialectes arabes nous a permis de focaliser notre attention sur la réalisation de quatre phonèmes consonantiques (trois interdentes /t̪, d̪, ð/ l'occlusive uvulaire sourde /q/) et sur la structuration du système vocalique. Les descriptions articulatoires fréquentes de ces phonèmes nous ont permis de dresser le tableau ci-dessous (tableau n° 1).

Certaines valeurs phonétiques bien documentées sont forcément manquantes dans notre synthèse, car le tableau que nous présentons n'a pas vocation à être exhaustif. En effet, et comme toute entreprise de synthèse, vouloir tenir compte en priorité des tendances les plus marquées et les plus représentatives risque en minorant, voire en écrasant des différences locales très nettes, de mécontenter fatalement tous les spécialistes de toutes les variétés d'arabe.

Pour une meilleure lecture des propriétés articulatoires des quatre consonnes et du système vocalique, la présentation des sources bibliographiques utilisées respectera le découpage géographique en cinq grandes aires géographiques de Versteegh: 1) parlers de la péninsule Arabique³⁹; 2) parlers mésopotamiens⁴⁰; 3) parlers levantins⁴¹; 4) parlers égyptiens⁴²; 5) parlers

East and North Africa, dir. Y. Suleiman, Richmond, Surrey, Curzon, 1996, pp. 81-99, qui compare des données linguistiques dans un village palestinien divisé en deux parties en 1948 et réunifié en 1967; le travail d'E. Al Wer, « Education as a speaker variable », dans *Language contact and language conflict in Arabic. Variations on a sociolinguistic theme*, dir. A. Rouchdy, Londres, RoutledgeCurzon, 2002, pp. 41-53, qui compare les réalisations du phonème *tā'* en fonction du degré d'instruction des femmes issues de la ville de Sult (Jordanie).

³⁹ (1) A.F.L. Beeston, *ibid.*; (2) A.A. Brockette, « The spoken Arabic of Khābūra », *JSS*, 1985; (3) R.L. Cleveland, « A classification for the Arabic dialects of Jordan », *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 171 (1963), pp. 56-63; (4) C. Holes, « Patterns of communal language variation in Bahrain », *Language in Society*, XII (1983), pp. 433-457; *id.*, « Towards a dialect geography of Oman », *BSOAS*, 52/3 (1989), pp. 446-462; *id.*, « Kashkasha with fronting and affrication of the sclar stops revisited: A Contribution to the historical philology of the pensinsular Arabic dialects », dans A. Kaye (éd.), *Semitic Studies in Honor of Wolf Leslau*, Wiesbaden, Harrassowitz, 1991, 652-678; *id.*, « Community, dialect and urbanization in the Arabic-speaking Middle-East », *BSOAS*, 58/2 (1995), pp. 270-287; (5) B. Ingham, « Some characteristics of Meccan speech », *BSOAS*, 34/3 (1971), pp. 533-553; *id.*, « Regional and social factors in the dialect geography of southern Iraq and Khuzistan », *BSOAS*, 39/1 (1976), pp. 62-82; *id.*, *North East Arabian dialects*, Londres, KPI, 1982; *id.*, « Notes on the dialect of the Al Murra of eastern and southern Arabia », *BSOAS*, 49/2 (1986), pp. 271-291; (6) T.M. Johnstone,

Tableau n° 1 : réalisations de l'occlusive uvulaire /q/, des interdentes fricatives /t̤, d̤, d̤/ et organisation du système vocalique en fonction des divisions géo-sociologiques (selon la littérature).

Division géographique/sociologique	Arabique	Mésopotamien	Levantin	Égyptien	Maghrébin
bédouins nomades	ğ-ğ, t̤, d̤, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	ğ̣, t̤, d̤, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	k, t, d, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	g, s, z, ẓ, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, e, o, a	g, t̤, d̤, d̤, ī, ū, ā, i, u, a, ə
bédouins sédentaires	ğ-g, t̤, d̤, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	g, t̤, d̤, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	k-g, t, d̤, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	k, s, z, ẓ, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, e, o, a	g, t, d, d̤, ī, ū, ā, i, u, a, ə
citadins	ğ-g, t̤, d̤, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	q, t, d, d̤, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	ʔ, t-s, d-z, d̤-z, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, a	', s, z, ẓ, ī, ū, ē, ō, ā, i, u, e, o, a	q, t, d, d̤, ī, ū, ā, i, u, a, ə

«Some characteristics of the Dōsiri dialect of Arabic as spoken in Kuwait», *BSOAS*, 24/2 (1961), p.; *id.*, «The affrication of «kaf» and «gaf» in the Arabic dialects of the Arabian Peninsula», *JSS*, VIII (1963), pp. 210-226; *id.*, *Eastern Arabian dialects studies*, Londres, Oxford University Press, 1967; (7) Chaim Rabin, *Ancient West-Arabian*.

⁴⁰ (1) H. Blanc, *Communal dialects in Baghdad*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1964; (2) B. Ingham, «Urban and rural Arabic in Khuzistan», *BSOAS*, 36/2 (1973), pp. 271-291; *id.*, 1976; (3) O. Jastrow, «The qəltu Arabic dialects of Mesopotamian Arabic», dans J. Aguadé, F. Corriente et M. Marugán (éds.), *Actas del Congreso Internacional sobre Interferencias Lingüísticas Arabo-Romanes y Paralelos Extra-Ibéricos*, Zaragoza, Navarro et Navarro, 1994, pp. 119-123; (4) T.M. Johnstone, 1963 et 1967; (5) J. Lecerf, «Addenda sur le dialecte arabe musulman de Bagdad», *Arabica*, XIV (1967), pp. 5-13; (6) G. Oussani, «The Arabic dialect of Baghdad», *Journal of the American Oriental Society*, XXII (1901), pp. 97-114.

⁴¹ (1) J.-P. Angoujard, «Marqueur du féminin et système vocalique dans l'arabe de Damas», *Arabica*, XXVIII/2-3 (1981), pp. 345-357; (2) M. Barbot, *Évolution de l'arabe contemporain : bibliographie d'arabe moderne et du levant*, vol. I: *Introduction au parler de Damas*, vol. II: *Les sons du parler de Damas*, Paris, Maisonneuve, 1981; (3) G. Bohas, «Sonorité et structure syllabique dans le parler de Damas», *Arabica*, XXXIII (1986), pp. 199-215; (4) J. Cantineau, *Le dialecte arabe de Palmyre*; *id.*, «Études sur quelques parlers de nomades arabes d'Orient», *Annales des l'Institut d'Études Orientales* (Université d'Alger), 2 (1936), pp. 1-118 et 3 (1937), pp. 119-237; *id.*, *Les parlers arabes du Hōrān. Notions générales, grammaire*, Paris, Klincksieck, 1946; (5) R.L. Cleveland, 1963; *id.*, «Notes on an Arabic dialect of southern Palestine», *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 185 (1967), pp. 43-57; (6) C. Douglas Johnson, «Opaque stress in Palestinian», *Lingua*, XXXIX (1979), pp. 153-168; (7) M. Piamenta, «Jerusalem Arabic lexicon», *Arabica*, XXVI (1979), XXVI, pp. 229-266; (8) J. Rosenhouse, «An analysis of major tendencies in the development of the Bedouin dialects of the north of Israel», *BSOAS*, 45/1 (1982), pp. 14-38; *id.*, «Towards a classification of Bedouin dialects in Israel», *BSOAS*, 47/3 (1984), pp. 508-522.

⁴² (1) H. Birkeland, *Growth and Structure of the Egyptian Arabic Dialect*, Oslo, Jacob Dybwad, 1952; (2) W.B. Bishai, «Nature and extent of Coptic phonological influence on Egyptian

maghrébins⁴³, doublé à chaque fois par la division sociologique (parlers bédouins nomades, parlers bédouins sédentaires et parlers citadins).

Comme le montre le tableau n° 1, une telle synthèse s'avère faiblement pertinente pour distinguer les parlers régionaux et sociologiques. Elle autorise néanmoins plusieurs observations à propos des unités phonologiques qu'il n'est pas inutile de résumer :

Hormis les dialectes maghrébins qui présentent un système vocalique composé de trois voyelles longues, les autres groupes dialectaux présentent un système composé de cinq voyelles longues ;

Les consonnes interdentes et l'uvulaire n'apparaissent pas sous la même forme phonétique dans les dialectes arabes modernes ;

Les différences géographiques et sociologiques ne sont pas très marquées ;

La création de nouvelles unités ou la fusion de classes différentes de phénomènes se font toujours de manière cohérente.

Arabic», *JSS*, VI (1961), pp. 175-182; (3) A.A. Khalafallah, *A descriptive grammar of Sa'i:di Egyptian colloquial Arabic*, La Haye, Mouton (« Janua Linguarum Series Practica », XXXII), 1969; (4) S.J. Kussaim, «L'accent de mot dans l'arabe du Caire», *Arabica*, XV (1968), pp. 289-315; (5) W. Lehn, «Emphasis in Cairo Arabic», *Language*, XXXIX/1 (1963), pp. 29-39; (6) J. Owens, *A Linguistic History of Arabic*, Oxford, OUP, 2006; (7) N. Tomiche, «Le parler arabe du Caire», *Recherches Méditerranéennes*, III (1964); (8) M. Woidich, «Cairo Arabic and the Egyptian dialects», *AIDA*, 1 (1994), pp. 493-507; (9) W.H. Worrell, «The consonants Z and Ẓ in Egyptian colloquial Arabic», *JAOS*, XXXIV (1915), pp. 278-281.

⁴³ (1) H. Jill Bergé, «Mutations vocaliques dans les dialectes hispano-arabes», *Arabica*, XXVIII/2-3 (1981), pp. 362-368; (2) D. Cohen, *Études de linguistique sémitique et arabe*, La Haye-Paris, Mouton, 1970; (3) M. Ennaji, «Language contact, Arabization policy and education in Morocco», dans *Language Contact and Language Conflict in Arabic*, pp. 70-88; (4) M. Gibson, «Dialect levelling in Tunisian Arabic: towards a new spoken standard», dans *ibid.*, pp. 24-40; (5) J. Grand'Henry, *Le parler arabe de Cherchell (Algérie)*, Louvain, Institut Orientaliste de l'Université Catholique de Louvain, 1972; *id.*, «Le parler arabe de la Saoura (Sud-ouest algérien)», *Arabica*, XXVI/3 (1979), pp. 213-228; (6) Z.S. Harris, «The phonemes of Moroccan Arabic», *JAOS*, 62/4 (1942), pp. 309-318; (7) Ibn Ḥaldūn, *Kitāb al-'Ibar wa-diwān al-mubtada' wa-l-ḥabar fī ayyām al-'arab wa-l-'ajam wa-l-barbar* (Livre des exemples instructifs et recueil d'origines et de récits, concernant l'histoire des Arabes, des peuples étrangers et des Berbères), vol. 3, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduit de l'arabe par W. Mac-Guckin de Slane, Alger, Berti Editions, 2003; (8) S. Lechheb, «Structure syllabique et représentation phonologique dans le parler arabe de Mila», *Arabica*, XXXIII (1986), pp. 325-351; E. (9) É. Lévi-Provençal, *Textes arabes de l'Ouargha. Dialecte des Jbala (Maroc septentrional)*, Paris, Ernest Leroux, 1922; (10) P. Marçais, *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1952; *id.*, *Parlers arabes du Fezzân*, textes, traductions et éléments de morphologie rassemblés et présentés par D. Caubet, A. Martin et L. Denooz, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège (fasc. CCLXXXI), 2001; (11) W. Marçais, *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen. Grammaire, textes et glossaire*, Paris, Ernest Leroux, 1902; (12) J. Owens, «The syllable as prosody: A re-analysis of syllabification in eastern Libyan Arabic», *BSOAS*, 43/2 (1980), pp. 277-287.

Il appert d'après le tableau synthétique que le système vocalique est enrichi de timbres intermédiaires en Orient, tandis qu'au Maghreb celui-ci n'est composé que des trois voyelles cardinales plus le schwa. Sur la foi de l'inventaire vocalique, une distinction géographique est possible : dialectes arabes orientaux *vs* occidentaux. Deux hypothèses peuvent être présentées pour expliquer cette différence : a) compte tenu des traits universels qui président à la composition des systèmes vocaliques, on peut supposer que les dialectes orientaux soient à un stade d'évolution plus avancé que les dialectes maghrébins ; b) l'influence du substrat est éclatante dans les deux grandes régions, le substrat sémitique en Orient et berbère en Occident. Epousant ici l'hypothèse défendue par Cowan, Rabin et Young⁴⁴, nous pensons que les voyelles longues /ē/ et /ō/ des dialectes arabes modernes de l'Orient ne relèvent pas d'un processus d'innovation. Considérant l'étendue géographique des dialectes en question (du sud de l'Arabie jusqu'à l'est libyen), il est difficile de soutenir l'idée d'un processus d'innovation qui se développe parallèlement et de manière uniforme dans des points géographiques très distants. Aussi, si l'on tient compte de l'isolement géographique de certains dialectes, et de l'impossibilité d'être influencés par des dialectes voisins, les unités phonologiques recensées dans ce type de dialectes sont le résultat, soit de l'héritage, soit d'un processus de diffusion ancien. Les voyelles /ē/ et /ō/ sont attestées aussi bien dans les dialectes ouverts sur l'extérieur que dans les dialectes isolés géographiquement. Par conséquent, nous pensons que ces deux voyelles ne peuvent pas être le fruit d'un processus d'innovation parallèle, elles existent dans les dialectes modernes car provenant de variétés plus anciennes.

L'existence des deux voyelles /ē/ et /ō/ dans le système vocalique des dialectes arabes anciens de la péninsule arabique étant admise, le processus explicatif demeure cependant plus hypothétique. Si l'innovation paraît peu vraisemblable, l'hypothèse de l'héritage n'est pas pour autant la seule possible. L'existence des voyelles /ē/ et /ō/ dans les dialectes anciens et dans plusieurs aires géographiques actuellement peut être expliquée également par le processus de diffusion. L'état linguistique qui permettrait à des traits anciens de se répandre aussi amplement est discuté par Owens, il s'agit de l'arabe 'pré-diasporique'⁴⁵. En tout état de cause, que ce soit le processus d'héritage ou de diffusion, les deux voyelles ont persisté sans discontinuité dans les dialectes arabes des deux époques, ancienne et moderne. Par conséquent, l'hypothèse

⁴⁴ Voir W. Cowan, *op. cit.*, C. Rabin, 1951 et I. Young, *op. cit.*, à propos du système vocalique du protosémitique.

⁴⁵ J. Owens, 2006, chapitre 5, développe longuement un état avant diffusion qu'il nomme 'Pre-diasporic Arabic'.

selon laquelle les dialectes arabes modernes seraient issus de l'arabe classique⁴⁶ devient peu vraisemblable. Aussi, l'absence de ces voyelles dans les dialectes du Maghreb devient-elle plus explicable, ce n'est pas tant le stade d'évolution qui est différent, mais la variété d'arabe qui s'était répandue dans cette région et le réseau de relations qu'elle a entretenu avec le substrat local, en l'occurrence le berbère. Dans les dialectes maghrébins, on relève un phénomène similaire avec le schwa qui atteste l'influence ancienne du substrat linguistique berbère. On l'observe aussi bien dans les parlers musulmans que dans les parlers juifs marocains, algériens et tunisiens⁴⁷.

L'hypothèse de l'influence du substrat ne concerne pas que les voyelles intermédiaires longues et le schwa, elle concerne aussi les consonnes. L'examen attentif de la réflexion des consonnes interdentes /t, d, ð/ et de l'uvulaire /q/ dans les dialectes modernes peut être expliquée par deux processus différents, mais néanmoins connexes. Le premier processus est celui de l'influence du substrat linguistique, accadien, arabe ancien, araméen, copte et berbère. D'une part, quand celui-ci possédait en l'état ces consonnes – c'est le cas de l'arabe ancien – celles-ci apparaissent sans modification dans les dialectes modernes. C'est le cas pour les consonnes interdentes dans les dialectes bédouins nomades arabe, mésopotamien et maghrébin, des dialectes bédouins sédentaires arabe et mésopotamien et du dialecte citadin arabe. C'est aussi le cas pour la consonne uvulaire dans les dialectes citadins mésopotamien et maghrébin. D'autre part, quand le substrat à l'époque où il était pratiqué autorisait des variantes desdites consonnes ou ne les possédait pas, les consonnes interdentes fusionnaient avec les classes consonantiques les plus proches et l'uvulaire apparaissait sous d'autres formes phonétiques⁴⁸. Le second processus, non étranger au premier, est celui de la transmission directe des traits dialectaux anciens aux dialectes modernes. A l'instar des voyelles intermédiaires longues, les consonnes interdentes et l'occlusive uvulaire sont

⁴⁶ Voir en particulier C.A. Ferguson, « The Arabic koine », *Language*, 35/4 (1959), pp. 616-630.

⁴⁷ Voir W. Leslau, « Hebrew elements in the Judeo-Arabic dialect of Fez », *The Jewish Quarterly Review*, XXXVI/1 (1947), pp. 61-78; J. Heath, *From code-switching to borrowing: Foreign and diglossic mixing in Moroccan Arabic*, Londres-New York, Kegan Paul International, 1989 et W. Marçais, 1912.

⁴⁸ Voir H. Birkeland, *op. cit.*; J. Cantineau, *Le dialecte arabe de Palmyre*; A. Faber, *op. cit.*; S.E. Fox, « The relationships of the eastern neo-Aramaic dialects », *JAOS*, 114/2 (1994), pp. 154-162; E.E. Knudsen, « Cases of free variants in the Akkadian q phoneme », *Journal of Cuneiform Studies*, XIII/3 (1961), pp. 84-90; M.V. McDonald, « The order and phonetic value of Arabic sibilants in the abjad », *JSS*, XIX (1974), pp. 36-46; C. Taine-Cheikh, « Deux macro-discriminants de la dialectologie arabe (la réalisation du qâf et des interdentes) », *Matériaux Arabes et Sudarabiques*, 9 (1999), pp. 11-50.

réalisées dans les dialectes modernes sous des formes autrefois recensées par les grammairiens anciens.

Il est indéniable que les traits phonologiques emblématiques de la classification dialectale ne produisent pas de distinctions nettes, ni horizontales entre les différentes régions, ni verticales entre les variétés sociologiques. Peu de différences émergent au sein de la même zone dialectale, et le marquage régional est peu évident. Par conséquent, aucune koinè sociologique ne semble traverser la totalité de l'aire arabophone, ni citadine, ni bédouine, nomade ou villageoise soit-elle. L'observation de Cohen à propos de la koinè citadine qui serait un aboutissement, suite à un processus d'innovation enclenché dans diverses cités⁴⁹, ne semble pas se confirmer sous la forme de synthèse que nous avons adoptée.

Ce que l'on décrit d'une part dans la littérature comme innovation, essentiellement à propos des voyelles intermédiaires et du schwa, et d'autre part comme la fusion de classes différentes de phonèmes se fait toujours de manière cohérente. Les voyelles intermédiaires apparaissent systématiquement par paire, une ou deux voyelles antérieures /ê/ ou /e/ parallèlement avec une ou deux voyelles postérieures /ō/ ou /o/, avec une parfaite symétrie, l'une supposant l'autre. Aucun système régional n'autorise l'apparition d'une seule voyelle intermédiaire, et quand c'est le cas, comme pour la zone maghrébine, il s'agit obligatoirement de la voyelle centrale /ə/, qui n'implique pas l'existence d'une autre voyelle de même aperture, antérieure ou postérieure. La fusion des interdentes avec les dentales ou les alvéolaires concerne uniformément toute la série, aucun groupe de dialectes n'accepte le panachage entre deux classes, dentales et alvéolaires, pour remplacer les interdentes.

3. Nouvelles perspectives pour la typologie dialectale

Si les distinctions sur la foi des éléments phonologiques ci-dessus ne sont pas nettes, cela ne peut aucunement conduire à réfuter en bloc toute entreprise de classification. Il suffit de voyager à travers cet espace linguistique arabophone, d'observer des situations de discours diverses ou d'écouter les radios et de regarder les télévisions nationales pour se rendre à l'évidence des particularités phonétiques régionales qui traversent les dialectes arabes. Ces particularités influencent la production en arabe moderne. Dans une situation de discours très formelle (lecture en arabe moderne), des locuteurs arabophones de diverses origines dialectales remplacent les fricatives interdentes par celles

⁴⁹ D. Cohen, *Études de linguistique sémitique et arabe*.

qui sont disponibles dans leur dialecte régional⁵⁰. Outre les différences d'expression en arabe moderne, les productions dialectales sont naturellement discriminées au niveau perceptif par des sujets arabophones⁵¹.

S'ils concourent incontestablement à une certaine typologie géographique et sociologique, les phonèmes examinés ci-dessus ne sont évidemment pas les seuls à être mobilisés. Étant donné la différence de densité des systèmes vocaux, les uns avec sept voyelles, d'autres avec dix, et entre les deux une majorité avec un système composé de huit voyelles, l'espace articulatoire et acoustique est différent en fonction du dialecte maternel⁵². Le travail mené par Al-Tamimi⁵³ montre que l'espace acoustique et perceptif est plus centralisé en arabe marocain, comparé à l'arabe jordanien. Des études plus nombreuses comparant ce double espace dans plusieurs zones dialectales sont encore nécessaires.

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, il existe dans les études linguistiques et dialectologiques arabes une réelle tendance à la centration sur les consonnes, laquelle tendance conduit à une totale omission de la syllabe et des enchaînements syllabiques⁵⁴. Marçais attirait l'attention sur la syllabe comme siège privilégié de la variation interdialectale. La littérature consacrée aux dialectes arabes laisse apparaître une variabilité des structures syllabiques, comme en témoignent les nombreux travaux sur les différences *qaltu vs gəlat dialects*⁵⁵ ou sur le *gabawa syndrome*. Ces différences se réduisent à la base à des schèmes syllabiques préférentiels différents. Or, comme les données ne portent pas directement sur les bases syllabiques, le lecteur peine à voir que les structures syllabiques non seulement elles sont différentes d'une zone dialectale à l'autre, mais elles sont surtout le fondement même de toute

⁵⁰ N. Sabhi, «La variabilité dialectale arabe peut-elle être un moyen de reconnaissance de l'origine géographique ? Les fricatives interdentes, outils d'identification», *Revue Parole*, II (1997), pp. 161-181.

⁵¹ M. Barkat-Defradas, I. Vasilescu et F. Pellegrino, dans «Stratégies perceptuelles et identification automatique des langues : application au continuum dialectal arabophone», *Revue Parole*, XXV/XXVI (2003), pp. 1-44, ont montré que des locuteurs provenant de six pays arabes différents [Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Liban et Syrie] identifiaient correctement des échantillons de parole appartenant à leur région, le taux de reconnaissance étant proche de 98%.

⁵² J. Al-Tamimi, «Analyse dynamique de la réduction vocalique en contexte CV à partir des pentes formantiques en arabe dialectal et en français», dans *Actes des XXVI^e Journées d'Étude sur la Parole*, Dinard, 2006, pp. 357-360; M. Barkat, «Détermination d'indices acoustiques robustes pour l'identification automatique des parlers arabes», *Langues et Linguistique*, VII (2001), pp. 47-75.

⁵³ J. Al-Tamimi, *Indices dynamiques et perception des voyelles : Étude translinguistique en arabe dialectal et en français*, thèse de Doctorat d'université, Université Lumière, Lyon 2, 2007.

⁵⁴ T.F. Mitchell, «Prominence and syllabication in Arabic», *BSOAS*, 23/2 (1960), p. 370.

⁵⁵ H. Blanc, 1964.

distinction linguistique. Il est donc nécessaire pour la recherche dans le domaine de la typologie dialectale de s'appuyer sur les structures syllabiques privilégiées de chaque groupe dialectal et sur le contraste qu'elles produisent entre les différentes régions. Hamdi a montré que le poids de la syllabe était différent entre les dialectes arabes en fonction d'une part du nombre de consonnes impliquées et d'autre part de la quantité de la voyelle qui en est le noyau. Le Maroc par exemple se distingue par une forte propension à présenter des syllabes lourdes avec des voyelles brèves; le Liban a une nette préférence pour les syllabes légères et ouvertes avec des voyelles longues; la Tunisie présente une tendance intermédiaire⁵⁶.

La structure syllabique est intimement liée à d'autres aspects phonétiques et linguistiques comme le rythme et le débit de parole. Nous avons montré que des différences de débit de parole apparaissent à l'échelle locale, i.e. au sein de la même ville entre locuteurs issus de différents quartiers. En effet, des distinctions en fonction du lieu d'habitat (quartier ancien du centre *vs* quartier nouveau périphérique) jaillissent au niveau de l'agencement temporel des segments phonétiques⁵⁷. Hamdi *et al.* ont montré des différences entre les proportions que représentent la durée de la voyelle au sein de la syllabe (intervalle vocalique), différences qui sont variables entre les régions. Ainsi, les intervalles vocaliques sont plus réduits dans les dialectes maghrébins que dans les dialectes du Proche et Moyen-Orient (Maroc et Algérie 33%; Tunisie 35%; Égypte 37%; Liban 42%; Jordanie 41%)⁵⁸. Reprenant les mêmes résultats, Hamdi, sans rejeter la possible distinction entre Maghreb *vs* Orient qui émerge en comparant ces deux extrema, précise qu'une zone intermédiaire composée de la Tunisie et de l'Égypte permettrait de pencher plutôt pour un continuum entre les différents dialectes⁵⁹.

La littérature montre que des indices acoustiques plus fins supportent l'agencement syllabique. Sussmann *et al.* ont montré que la structure syllabique CV (C=consonne; V=voyelle), acquise en langue maternelle, s'accompagne d'un habitus langagier propre à la langue, et partant avec une relation spécifique entre ces deux éléments composant la syllabe (phénomènes de coarticulation)⁶⁰. Embarki *et al.* ont examiné la production en arabe moderne

⁵⁶ R. Hamdi, *La variation rythmique dans les dialectes arabes*, thèse de Doctorat d'université en co-tutelle, Université Lumière, Lyon 2-Université 7 Novembre, Carthage (Tunisie), 2007.

⁵⁷ M. Embarki, « Variation and Changes in the Phonetics and Prosody of Ksar el Kebir », dans *Arabic in the City*, pp. 213-229.

⁵⁸ R. Hamdi, M. Barkat-Defradas et F. Pellegrino, « De la caractérisation linguistique à l'identification automatique des dialectes arabes », *Actes de Workshop MIDL*, Carré des sciences, Paris, 29-30 novembre 2004.

⁵⁹ R. Hamdi, 2007.

⁶⁰ H.M. Sussman, K. Hoemeke et H. McCaffrey, « Locus equations as an index of

et en arabe dialectal de seize locuteurs représentant quatre des cinq groupes de dialectes (les dialectes égyptiens n'ont pas été représentés). Les résultats ont montré que le passage de la consonne à la voyelle dans le contexte consonantique pharyngalisé *vs* non pharyngalisé en arabe moderne s'accompagnait de coefficients de coarticulation (équation de locus) qui ne permettaient pas l'émergence des quatre groupes de dialectes. Les locuteurs arabiques, mésopotamiens et levantins présentaient des équations de locus convergentes, lesquelles sont distinctes de celles des locuteurs maghrébins. La mise en évidence de deux zones distinctes Orient *vs* Occident demeurait insensible au changement de langue : arabe moderne *vs* arabe dialectal⁶¹. La typologie dialectale doit prendre en considération les indices acoustiques fins de la coarticulation, car ils sont probablement plus pertinents au niveau perceptif que n'importe quel autre trait linguistique dans la distinction géographique et sociologique.

Plusieurs travaux montrent que le contraste phonologique de quantité vocalique, bien que maintenu, n'est pas réalisé uniformément dans les dialectes arabes modernes. En effet, le contraste voyelle longue/voyelle brève diminue en allant de l'est vers l'ouest de l'aire arabophone, i.e. les locuteurs du Moyen-Orient réalisent les voyelles longues sensiblement plus longues que leurs correspondantes brèves, tandis que les locuteurs du Maghreb réalisent des voyelles longues avec une durée à peine supérieure à celle de leurs correspondantes brèves. Cette particularité phonétique apparaît aussi bien dans les études qui ont porté sur les dialectes que dans celles qui se sont intéressées à l'arabe moderne⁶². L'étude de Jomaa montre à la fois la possible distinction entre Orient *vs* Occident quand on compare deux pays éloignés et l'existence d'un continuum quand on compare des zones proches.

Nous avons examiné dans plusieurs travaux la question de la quantité vocalique en arabe marocain⁶³ et nous avons montré que le parler arabe de Ksar el Kébir (nord-ouest du Maroc) ne présentait pas d'opposition de durée quand la voyelle basse /a/ est impliquée dans des lexèmes bisyllabiques issus de

coarticulation and place of articulation distinctions in children», *Journal of Speech and Hearing Research*, XXXV (1992), pp. 397-420.

⁶¹ M. Embarki, M. Yeou, Ch. Guillemot et S. Al Maqtari, «An acoustic study of coarticulation in Modern Standard Arabic and Dialectal Arabic: pharyngealized *vs* non-pharyngealized articulation», *Proceedings of 16th ICPhS*, 2007, pp. 141-146.

⁶² Pour une synthèse, voir M. Jomaa, «L'opposition de durée vocalique en arabe: essai de typologie», *Actes des XX^{èmes} JEP*, Trigastel, 1994, p. 395-400; R.F. Port, S. Al-Ani et S. Maeda, «Temporal compensation and universal phonetics», *Phonetica*, 37 (1980), pp. 235-252.

⁶³ M. Embarki, «Les deux niveaux de motivation de la variation phonétique en situation de contact de langues», dans *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne: pratiques, représentations, gestions*, dir. H. Boyer, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 183-196; M. Embarki et C. Guillemot, «The Moving boundaries of the first-acquired variety's phonological features: evidence from production/perception of Moroccan Arabic's vowels», *Proceedings of 15th ICPhS*, 2003, pp. 639-642.

l'arabe ancien, lesquels présentent encore en arabe moderne une opposition de quantité (/ā/ long dans la première syllabe *vs* /a/ bref dans la seconde). Dans son étude de l'arabe égyptien, Birkeland s'interrogeait sur le rôle phonémique joué par la quantité vocalique. Comme il ne recensait que très peu de paires minimales /ī/ *vs* /ē/ et /ū/ *vs* /ō/ et une fonction plus active de l'accent dans l'indication du contraste, il prédisait le remplacement en arabe égyptien de l'opposition de quantité par le contraste accentuel. Remplacement somme toute assez logique, car le trait de quantité est décrit en phonologie comme un trait primitif que les langues abandonnent au fil de leur évolution. Il serait intéressant de réaliser des études contrastives plus approfondies, à la fois géographiques et sociologiques, sur la question de l'opposition de quantité, d'élaborer ensuite un bilan plus précis des différences et de le corrélérer enfin aux données sur l'espace articulatoire et acoustique mis en évidence pour chaque groupe de dialectes.

Les différences régionales sont exprimées par des indices de durée ne dépendant pas uniquement de l'opposition de voyelles longue *vs* brève. La littérature phonétique montre que le contraste consonantique de voisement, par exemple dans les séquences syllabiques /as/ *vs* /az/, se traduit par des effets temporels inversement proportionnels sur la voyelle et sur la consonne⁶⁴. En contexte consonantique non voisé (/s/), la durée de la consonne est longue, mais celle de la voyelle (/a/) est abrégée; tandis qu'en contexte consonantique voisé (/z/), la durée de la consonne est abrégée, mais celle de la voyelle est allongée. L'hypothèse soutenue par Guilleminot *et al.* est que si les différences régionales entre les locuteurs arabophones sont perceptibles à l'oreille, celles-ci peuvent entre autres se manifester dans le contraste de voisement⁶⁵. L'analyse de la production en arabe moderne de 16 sujets arabophones (koweïtiens, jordaniens, marocains et yéménites) montre que les effets du voisement, tout en agissant globalement sur la durée de la voyelle devant le contraste consonantique (obstruantes voisée *vs* non voisée), se manifestaient de manière variable selon l'origine dialectale du sujet. En effet, deux zones dialectales émergent, une zone composée des locuteurs koweïtiens, jordaniens et marocains qui se distingue de la zone yéménite.

Rares sont les études qui prennent en compte dans la classification régionale les paramètres prosodiques. Blau a montré que l'accentuation en arabe, au départ oxytonique, est devenue paroxytonique sous l'influence du parler

⁶⁴ F. Mitleb, «Voicing effect on vowel duration is not an absolute universal», *Journal of Phonetics*, 12 (1984), pp. 23-27.

⁶⁵ Ch. Guilleminot, M. Yeou, S. Al Maqtari et M. Embarki, «Le voisement en arabe moderne, un indice de classement dialectal», Rencontre internationale *Typologie des parlers arabes : traits, méthodes et modèles de classification*, 14-15 mai 2007.

maghrébin qui abandonnait progressivement la clarification désinentielle. Avec la généralisation de la chute des syllabes finales, l'accent un temps oxytonique, a une deuxième fois glissé vers la pénultième dans les dialectes syro-libanais⁶⁶. Compte tenu de la diversité des règles accentuelles, il est évident que l'accent produit des différences notables entre les diverses régions⁶⁷. Ces différences accentuelles qui affectent toute l'architecture linguistique semblent être liées au substrat linguistique. L'influence aurait commencé dès les premiers siècles de contact entre la variété d'arabe et le substrat local. Certains travaux montrent par exemple que les *muwaššahāt* de la poésie arabo-andalouse sont influencées par la métrique romane, i.e. avec un rythme accentuel (stress-timed) et non quantitatif comme en arabe classique. S'appuyant sur les *muwaššahāt* d'Ibn Bassām (m. 1147) et d'Ibn Sanā' al-Mulk (m. 1211-2), Semah montre toutefois que celles-ci sont caractérisées par le rythme syllabique (syllable-timed) et non accentuel (stress-timed)⁶⁸. Le processus de spirantisation décrit plus haut est corrélé selon Corriente à la nature de l'accent. Il se produit avec un accent fort, caractéristique des dialectes maghrébins, par opposition aux dialectes orientaux où il ne se produit pas à cause du caractère léger de l'accent. Ce dernier exemple d'implication de l'accent dans des opérations visant le niveau segmental témoigne de la nécessité de mener des études plus amples sur cette question afin d'affiner davantage la division dialectale et de mettre en évidence les influences globales et locales qu'ont subies les dialectes régionaux. L'apport de l'accent a été souligné dans d'autres études, notamment celle de Bergé qui ouvre une voie originale pour l'observation des changements vocaliques intervenus dans les dialectes arabes de l'Espagne musulmane. L'auteur constate que le remplacement de l'opposition de quantité vocalique par l'opposition accentuelle s'opère sous certaines conditions. En s'appuyant sur des documents espagnols et des textes arabes du Moyen-Age, elle a observé dans l'étymologie des toponymes les mutations vocaliques et l'apparition de nouvelles unités dans les dialectes hispano-arabes,

⁶⁶ J. Blau, «Middle and old Arabic for the history of stress in Arabic», *BSOAS*, 35/3 (1972), pp. 476-484

⁶⁷ Voir B. Ingham, 1971, pour le parler de la Mecque; pour les parlers égyptiens voir H. Birkeland, *op. cit.*, W.F. Edgerton, «Stress, vowel quantity, and syllabic division in Egyptian», *Journal of Near Eastern Studies*, VI (1947), pp. 1-17, S.S.J. Kussaim, «L'accent de mot dans l'arabe du Caire», *Arabica*, XV (1968), pp. 289-315, T.F. Mitchell, *An introduction to Egyptian colloquial Arabic*, Oxford, 1956, *id.*, 1960 et N. Tomiche, *op. cit.*; voir pour les parlers palestiniens I.M. Abu-Salim, «Vowel shortening in Palestinian Arabic. A metrical perspective», *Lingua*, 68 (1986), pp. 223-240 et C. Douglas Johnson, «Opaque stress in Palestinian», *Lingua*, 49 (1979), pp. 153-168; pour les parlers maghrébins voir J. Grand'Henry, 1979, Z.S. Harris, *op. cit.*, Ph. Marçais, 1952, W. Marçais, 1902 et J. Owens, *op. cit.*

⁶⁸ D. Semah, «Quantity and syllabic parity in the Hispano-Arabic *muwaššah*», *Arabica*, XXXI (1984), pp. 80-107.

comme dans /a/ ou /ā/ à /ə/ ou /ē/ à /e/ ou /ē/ à /ɪ/ (*al-wādī l-kabīr* > Guadalquivir), /i/ à /e/ (*al-maḍīq* > Almádeque « l'espace étroit »), /ū/ à /o/ (*sūq* > *zoco* « marché »), /u/ à /ɔ/ en syllabe atone (*al-munāda* > 'almoneda' « enchère »)⁶⁹.

Une autre direction de recherche qui serait certainement très féconde pour la typologie dialectale concerne l'apport des aspects mélodiques. Yeou *et al.* ont montré que le phénomène de focalisation (insistance) se manifestait en arabe dialectal par des indices exploitables⁷⁰. La montée mélodique (appelée alignement *Fo* dans la littérature) dans des mots de deux syllabes [CVCV:C] comme [salīm] comparée à celle d'un mot de même structure phonétique, mais de trois syllabes [CVCV:CV] comme [salīma] présentait des différences régionales importantes. Les cinq locuteurs de chaque pays [Maroc, Koweït et Yémen] se distinguaient les uns des autres par la synchronisation des pics de *Fo* avec la syllabe focalisée. En contexte syllabique CV: [lī], le pic de *Fo* intervient dans le domaine de la syllabe accentuée pour les locuteurs koweïtiens et yéménites, et après la syllabe accentuée pour les locuteurs marocains, i.e. sur la syllabe [ma]. En contexte CV:C [līm], le pic de *Fo* intervient plus tôt chez les locuteurs koweïtiens que chez les locuteurs yéménites et marocains.

4. Discussion

La compétence intuitive ou naïve que possède chaque arabophone dans la discrimination correcte de discours produits par des locuteurs issus de la même région géographique que lui repose indéniablement sur des phonèmes et la variation autour de ces phonèmes. Nous avons vu par exemple que quatre des cinq régions géographiques (arabique, mésopotamienne, levantine et égyptienne) actualisent un système vocalique comportant en plus des trois voyelles cardinales longues /ī, ū, ā/ deux voyelles intermédiaires longues /ē/ et /ō/. Nous avons considéré cette différence non pas comme une innovation qui se serait développée parallèlement dans les quatre régions, mais la résultante soit d'un long héritage passé de l'arabe ancien aux dialectes arabes modernes, soit d'un processus de diffusion ample qui s'était développé à une époque très lointaine. Plusieurs sources bibliographiques incontestables nous ont permis de voir que ces voyelles existaient bien dans les dialectes anciens. Les données historiques viennent en quelque sorte éclairer notre compréhension des aspects phonologiques observés en synchronie.

⁶⁹ H. Jill Bergé, *op. cit.*.

⁷⁰ M. Yeou, M. Embarki et S. Al Maqtari, « Contrastive focus and *Fo* patterns in three Arabic dialects », *Nouveaux Cahiers de Linguistique Française*, 28 (2007), pp. 317-326.

La compétence intuitive ou naïve repose également, comme l'ont montré les études citées plus haut, sur des indices acoustiques fins. Ces indices dépendent de deux phénomènes différents, la coarticulation (l'influence et la contamination que se livrent des sons appartenant à la même séquence sonore non seulement au niveau articulatoire et acoustique, mais aussi au niveau cognitif) et la prosodie.

Outre les distinctions régionales qu'elle offre, la coarticulation pourrait constituer la base d'un modèle explicatif à l'évolution des quatre consonnes exposée dans la section n° 1, i.e. *sīn* (س), *šīn* (ش), *ǧīm* (ج) et *dād* (ض). Ces consonnes sont toutes passées d'une articulation palatale selon les grammairiens anciens à une articulation dentale ou alvéolaire que nous leur connaissons en arabe moderne. Cette évolution est d'autant plus instructive qu'outre le fait que la nouvelle structuration du système a concerné principalement les consonnes palatales, le changement d'articulation s'est fait constamment vers l'avant et jamais vers l'arrière de la cavité. Cette évolution serait donc motivée par la recherche d'un meilleur contrôle articulatoire. Au-delà du simple changement de lieu d'articulation, en passant vers une articulation dentale ou alvéolaire, ces consonnes remontent toutes d'une articulation dorsale (avec le dos de la langue), moins contrôlée, à une articulation apicale (avec la pointe de la langue), plus contrôlée. La recherche de cibles articulatoires mieux contrôlées n'est pas non plus une fin en soi, mais un moyen pour résister d'avantage aux phénomènes d'assimilation. Il serait donc utile d'examiner le rôle qu'ont joué dans cette évolution les voyelles de l'arabe classique /i u a/, qui elles n'ont pas évolué. La recherche d'un maximum de résistance coarticulatoire pour les consonnes irait de pair, peut-être serait-elle la résultante de la préservation d'un système vocalique très appauvri mais NÉCESSAIREMENT compliant. Ce qui est déjà le cas en arabe moderne, chaque voyelle est entourée de plusieurs allophones. Cette hypothèse expliquerait en partie les différences actuelles existant entre d'une part l'arabe moderne et d'autre part certaines langues sémitiques comme l'hébreu. L'arabe moderne a antériorisé ses consonnes palatales, mais il a maintenu un système vocalique ancien. Parallèlement, l'hébreu a maintenu ses consonnes palatales, mais il a bouleversé son système vocalique en introduisant des voyelles intermédiaires brèves et longues⁷¹.

L'hypothèse de l'innovation consonantique par le biais de l'antériorisation et du maintien d'un système vocalique primitif *vs* maintien du consonantisme et innovation vocalique pourrait, moyennant quelques ajustements, expliquer

⁷¹ A. Roman, « De la langue arabe comme un modèle général de la formation des langues sémitiques et de leur évolution », *Arabica*, XXVIII (1981), pp. 127-161.

les résultats de l'étude sur la coarticulation pharyngale. En effet, Embarki *et al.*⁷² ont montré que les équations de locus des consonnes pharyngalisées sont plus élevées pour les locuteurs maghrébins comparées à celles des autres régions orientales. Les différences de coarticulation entre les deux zones dialectales reflètent au niveau articulatoire deux degrés de pharyngalisation des consonnes *ṣād* (ص), *ḍād'* (ض), *ṭā'* (ط) et *ẓā'* (ظ), plus légère au Maghreb et plus forte en Orient. Or, les différences dans le degré de pharyngalisation sont en partie fonction de la surface de déploiement du dos de la langue, moins déployé dans la pharyngalisation légère *vs* plus déployé dans la pharyngalisation forte. S'agissant parallèlement de systèmes vocaliques différant par leur nombre d'unités – plus réduit au Maghreb *vs* plus riche en Orient – on peut se demander si la pharyngalisation légère n'est pas contrainte par la préservation d'un système vocalique appauvri.

Les divers aspects pris en considération dans cette étude ne se laissent pas facilement appréhender par le découpage en aires géographiques homogènes. La prosodie dans ses multiples composants (mélodie, accent, rythme, débit de parole), les timbres vocaliques et leur quantité, la coarticulation, livrent leur extrême variabilité d'une région du Monde arabe à l'autre, d'un pays à l'autre et d'une localité à l'autre. A nous chercheurs de savoir explorer cette variabilité, lui donner sens, lui trouver les contours géographiques adéquats, disséquer les ingrédients sociologiques qui la motivent. Qu'on se rassure aussi. La variabilité comme objet de recherche même n'est concevable que parce qu'il existe au préalable un fond linguistique stable et partagé par les différentes variétés arabes. Sur ce point heureusement, tous les chercheurs sont d'accord.

⁷² M. Embarki, M Yeou, Ch. Guilleminot et S. Al Maqtari, «An acoustic study of coarticulation in Modern Standard Arabic and Dialectal Arabic: pharyngealized *vs* non-pharyngealized articulation», *Proceedings of 16th ICPhS*, pp. 141-146.